

1. éditto : du désarroi à la colère.
2. Billet d'humeur.
- 2&3. Grève du 29 janvier 2009.
4. Fuite des cerveaux au MAEE – Formation linguistique : la mobilisation paye !

Syndicat C.F.D.T.
du Ministère
des Affaires étrangères
57, boulevard des Invalides
75700 PARIS
Téléphone : 01.53.69.36.99
Télécopie : 01.53.69.37.34
e-mail :
cfdt-mae.paris@diplomatie.gouv.fr
site internet : www.cfdt-mae.fr

Éditto

Du désarroi à la colère !

En guise de vœux, la CFDT alertait le ministre, début janvier, sur le désarroi des agents. Depuis 18 mois, en effet, notre ministère est tétanisé, ses responsables sont déboussolés et la suppression de 700 emplois supplémentaires en trois ans semble être l'unique objectif de la réforme.

Depuis, les mauvaises nouvelles se sont multipliées.

Un arrêté publié au Journal Officiel du 3 janvier porte de 10 à 15 mois les temps de séjour au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal, alors que **pas un mot n'a été dit sur ce sujet au CTPM de décembre**. Résultat : courriers au ministre, pétitions, mobilisation intersyndicale et préavis de grève fleurissent à Dakar, à Ouagadougou, à Cotonou...

Le 6 janvier, nous apprenons que le MAE veut se séparer de huit formateurs linguistiques en contrat à durée déterminée. **Cette décision a été prise sans consulter personne**. Il faudra une mobilisation sans précédent des personnels (460 pétitions signées en quelques jours) pour faire changer d'avis le directeur de cabinet qui nous avait d'abord répondu par une fin de non-recevoir.

Le 27 janvier **nous découvrons dans « Libé »** que le ministre a décidé de créer une direction générale des politiques culturelles. Du coup l'organigramme de l'administration centrale et la direction générale de la mondialisation, dont on avait bâclé la mise en place pour les faire tenir dans le calendrier des déménagements, ont du plomb dans l'aile. Le scénario catastrophe que nous avions prévu dès le mois d'octobre se réalise ; les agents de la DGCID déménagent en ordre dispersé vers leurs "espaces partagés" de la rue de la Convention tandis que les laissés pour compte de la réforme se comptent par dizaines et que le MAEE se prive de compétences (voir le témoignage en page 4).

Le 28 janvier, l'administration laisse entendre que l'avenir des dispensaires est compromis. **Les administrateurs de l'association des œuvres sociales, qui gèrent les dispensaires, n'ont pas été consultés**. On nous dit que c'est « une idée du ministre ». Bravo ! Il ne s'est donc pas trouvé un haut fonctionnaire ou un conseiller de cabinet assez lucide et assez courageux pour faire remarquer au ministre que cette idée est idiote, socialement et politiquement ? Au moment où les franchises médicales et les remboursements se multiplient, les dispensaires – qui sont bénéficiaires ! – ne sont pas anachroniques, ils sont indispensables ! (voir le billet d'humeur en page 2).

Le point commun entre toutes ces annonces saute aux yeux : l'information préalable des personnels, et le dialogue social avec leurs représentants ont été complètement zappés. Pas étonnant dans ces conditions que les réactions de nos collègues se fassent plus vives, que les pétitions se multiplient, et que la journée du 29 janvier ait connu une participation record au MAE comme partout (voir en pages intérieures).

La CFDT n'a pas pour habitude de souffler sur les braises. Mais si notre administration reste sourde à cette colère qui grandit spontanément, nous serons là pour organiser et amplifier la mobilisation.

Pour le conseil syndical CFDT-MAE,
Le secrétaire général,
Thierry Duboc

Menaces sur les centres de santé : le billet d'humeur du conseil syndical

L'administration nous a annoncé que le ministre avait décidé personnellement de ne pas maintenir de dispensaire sur le nouveau site de la Convention au-delà du mois d'avril. Motifs invoqués : le MAEE serait le seul ministère à conserver une telle structure médicale et il n'y aurait pas assez de place dans le bâtiment de la rue de la Convention.

Après la suppression de centaines d'emplois, la déstructuration des réseaux culturels et de coopération, la mise en sommeil d'un dialogue social sincère ou encore la récente privatisation des cantines qui a fait exploser le coût des repas, la CFDT n'acceptera pas l'abandon des centres de santé.

L'ouverture du dispensaire figure dans tous les documents qui ont été soumis depuis 18 mois au personnel et à ses représentants. Les équipements collectifs (crèche, salle de sport, dispensaire) nous ont été présentés comme les principales valeurs ajoutées du nouveau site. Qui plus est, ce dispensaire est économiquement rentable puisqu'il permet de dégager un excédent de 30.000 € par an.

Nous regrettons évidemment que le ministre ait omis de consulter l'association des œuvres sociales (ADOS), administrée par les six syndicats de ce ministère, qui gère ces dispensaires...

Mais nous avons la conviction qu'il est encore possible d'éviter un tel gâchis et une telle régression sociale et nous sommes prêts à rechercher une solution négociée. La location d'un local aux abords du site de la rue de la Convention, qui pourrait être financée grâce aux excédents des dispensaires permettrait de pérenniser le centre de santé, sans que cela ne coûte un centime au contribuable. Ce droit à la santé que Bernard Kouchner a défendu, en France et dans le monde entier, ne doit pas s'arrêter aux portes de ce ministère.

GREVE DU 29 JANVIER 2009 : MOBILISATION HISTORIQUE !



↑ Militants à Paris.



↑ Cortège à Nantes.

Un grand bravo aux collègues nantais pour leur mobilisation massive, qui a battu tous les records connus avec 196 grévistes enregistrés, soit 20% des effectifs. Par ailleurs, un certain nombre de collègues qui n'avaient pas les moyens financiers de se mettre en grève ont pris une demi-journée d'ARTT pour se join-

dre tout de même à la manifestation (environ 160 agents ont posé un jour de congé). Un très grand succès donc, à la mesure de la mobilisation générale dans les rues de Nantes, qui ont vu défiler plus de 50 000 manifestants, soit l'équivalent des dernières manifestations anti-CPE. Au total, les statistiques

font état de 580 grévistes au MAEE, ce qui constitue un record. Ce chiffre ne comprend pas les agents qui relèvent du Ministère de l'immigration. Par ailleurs, certains grévistes n'ont pas été pris en compte, comme à Rio de Janeiro, où 7 d'entre eux ont été oubliés.



↑ Militants à Nantes.



↑ Sans commentaire !

Fuite des cerveaux au MAEE : témoignage (extraits)

Chers collègues,

Dans un de ses sketches, Raymond Devos dit quelque chose comme : « j'ai bien fait de prendre ma pompe avec moi, parce que je me suis fait voler mon vélo ! » Pour le paraphraser, je dirai : « j'ai bien fait d'être sensible aux offres venant d'ailleurs, parce que le Ministère a supprimé mon poste ! »

Le Directeur adjoint m'a annoncé la nouvelle officiellement il y a quelques semaines. Il y a mis une dose de sympathie appréciable, compensant d'une part le fait que le sous-directeur dont je dépends, a été incapable, comme à son habitude, de la moindre parole en face-à-face et d'autre part le fait que cette décision de suppression ne se soit accompagnée d'aucune explication fonctionnelle. Le Directeur adjoint m'a dit qu'à sa connaissance, aucune évaluation du travail mené

par le Bureau dont j'avais la charge, n'avait été faite préalablement à la décision de le supprimer. De mon côté, je n'ai jamais été sollicité pour donner le moindre avis à ce sujet bien qu'ayant fait des offres de contribution (...) dont s'est fait le relais, malheureusement en vain, M. le Directeur, que je remercie à cette occasion.

.....

Autrement dit, il y a de la cohérence dans tout cela, malheureusement pour faire du Ministère un piètre gestionnaire des ressources humaines et un bien faible partenaire de la réflexion stratégique sur le développement.

.....

C'est donc à la fois très déçu et bien content que je quitterai le ministère, tout en remerciant sincèrement ceux qui m'ont sollicité pour

venir y travailler. En particulier, je quitterai sans regret cette sous-direction à laquelle j'étais censé appartenir car il y régnait, en toute impunité, une logique managériale, à mon avis, d'un autre âge, avec un manque de maturité relationnelle et une faiblesse de fécondité intellectuelle que, comparativement, aucun bureau d'études ni aucune ONG ne sauraient se permettre. Encore une fois, comment faire du pilotage stratégique (...), avec aussi peu d'esprit d'équipe et une telle distance vis-à-vis des réalités. Je fais l'hypothèse, certes arrogante, qu'un changement d'organigramme ne suffira pas.

.....

Bonne chance à tous.

Avec mes meilleures salutations.

Formation linguistique : la mobilisation paye !

La décision de l'administration de se séparer des huit formateurs linguistiques dont le contrat à durée déterminée arrive prochainement à expiration a suscité un tollé. Vous avez été nombreux à signer la pétition destinée à manifester votre soutien aux formateurs dont l'emploi a été menacé. C'est donc avec

un très grand soulagement que nous avons appris que l'administration était revenue sur sa décision. Elle a en effet annoncé, le 30 janvier 2009, que les contrats seraient reconduits et que les intéressés pourront, le moment venu, bénéficier d'un contrat à durée indéterminée.

Merci à tous ceux qui ont contribué à cet heureux dénouement qui aura pour conséquence de préserver en l'état cet outil d'excellence qu'est le centre de formation linguistique, dont l'équipe est appréciée tant au Département que dans les autres administrations.

